# Bulletin n°322 janvier 2015



# **MARPENT**

/"initiative en actions





#### **EXPOSITION GRANDE GUERRE**

#### **EDITO**

La municipalité a organisé durant tout le mois de novembre une exposition sur Marpent et la Grande Guerre.

En cette année du centenaire, on pouvait penser qu'il y avait un risque de redondance mais l'ampleur de l'évènement justifiait que chaque commune de France s'associe à cette commémoration comme il était justifié que chaque commune dresse au lendemain de la guerre un monument aux morts en souvenir des jeunes soldats tombés dans le conflit le plus meurtrier que le monde ait connu.

L'exposition était organisée sous la forme d'un parcours retraçant l'entrée en guerre, l'organisation des secours, les déportations, la vie sous l'occupation allemande, la libération.

Elle était agrémentée d'objets militaires, de la collection de M. Philippe Drancourt, de poèmes, d'un film vidéo et de peintures de l'association Loisirs et Culture.

Lors de l'inauguration, on notait la présence, outre des élus et anciens élus, de M Luthringer, représentant les anciens combattants de Jeumont, M Loire, pour les anciens combattants de Marpent, M Delmotte, président des cyclos, M Painchart, directeur du groupe scolaire et Mme Nastoga, présidente de Loisirs et Culture.

La plaquette de l'exposition est en vente à la mairie (5 €).

Cette manifestation, à partir de l'histoire locale, a tenu ses promesses : montrer comment notre commune a traversé la Grande Guerre et honorer la mémoire des victimes, souvent jeunes, qui ont laissé leur vie dans cet horrible conflit et méritent à ce titre notre souvenir et notre affection.

Votre maire, Jean Marie Allain

#### Nous contacter

Tél: 03.27.39.63.41 marpent@wanadoo.fr http://www.marpent.fr

#### Dans ce numéro

7	
EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE DU VILLAGE	4
LA VIE ASSOCIATIVE	7
LA PAGE HISTOIRE	9
LA VIE DU CONSEIL	10
PHOTOS	12

#### Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle, A Delplanche, L Despriet, B Legros, M Nicol, H Nicol P Verplaetse

#### La Vie de la Mairie

#### **NAISSANCES**

RUFFIN Nicolas	29 octobre 2014	
BELLEVAL Gilian	5 novembre 2014	
BLAS Nolan	13 novembre 2014	
PERRAULT Roxane	14 novembre 2014	
BENATMANE Lyna	17 novembre 2014	
BORSATO Lyvan	21 novembre 2014	
LELEUX Lucie	14 décembre 2014	



#### **MARIAGES**

SAUTIER Vincent	CHATELAIN Emilie	25 octobre 2014

#### **DECES**

TILMANT veuve LECLERCQ Micheline	5 novembre 2014	Née en 1928
BARRE Claude	17 novembre 2014	Né en 1922
HENRARD veuve VOITURON Jeannine	30 novembre 2014	Née en 1927
CORDELIER-DUCHESNES Patrice	9 décembre 2014	Né en 1956
LINARD veuve VIVIER Marcelle	10 décembre 2014	Né en 1934
CORDELIER-DUCHESNES Patrice	9 décembre 2014	Né en 1956
BAR Gaston	18 décembre 2014	Né en 1929

### **MAISONS ILLUMINEES**

Les personnes sélectionnées recevront un courrier de la mairie

#### **CIMETIERE**

La municipalité engage une procédure de reprise de concessions au cimetière lorsque celles-ci sont terminées.

Les familles concernées (dont la liste est consultable en mairie) sont invitées à passer en mairie pour, le cas échéant, prolonger les concessions.

Dans le cas contraire, la commune procède à la reprise administrative et récupère l'emplacement pour de nouvelles concessions.

# **Recensement Militaire**

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er janvier et le 31 mars 1999** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JADP) et ceci environ 9 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

#### LISTES ELECTORALES

La commission administrative pour les élections s'est réunie avec ses membres : M.Eric Painchart, désigné par le Tribunal, M Alain Fontaine, désigné par la souspréfecture et le maire.

La commission a validé les « entrants » et proposé la radiation d'une dizaine de personnes ayant quitté Marpent sans laisser d'adresse.

### **STATION METEO DE MARPENT**

Désormais les données météo sont accessibles à tous à cette adresse:

http://aprs.fi/weather/a/F8KHU-13 ou sur le site de la commune.

Les données sont envoyées par ondes radio tous les quarts d'heure.

Ces données pourront ainsi être comparées avec l'ensemble du réseau à proximité de notre commune.

http://aprs.fi/#!lat=50.29530&lng=4.09900

#### **ENQUETE EMPLOI**

L'INSEE organisera une enquête emploi sur la commune durant le premier semestre 2015.

L'enquêteur (trice) sera muni (e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses serviront à établir des statistiques, elles sont strictement anonymes et confidentielles.

# **ABRIS DE JARDIN**

Ne pas oublier que dorénavant toute installation d'abri de jardin ou annexe de jardin, quelle que soit sa surface, doit faire l'objet d'une déclaration de travaux en mairie.



# MARCHE ET RANDONNEE

Vous êtes intéressé (e) pour marcher et pratiquer la randonnée avec d'autres marpentois.

Une réunion d'information se tiendra le samedi 24 janvier 2015 à 10 h 30 en mairie (contact Alda Delplanche et Monique Nicol).

LA PROPRETE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

# Vie du village

#### **COULEES DE BOUE DU 27 JUILLET 2014**

Suite aux inondations et coulées de boues du 27 juillet, la commune avait déposé un dossier pour se voir reconnaître en situation de catastrophe naturelle.

Par arrêté interministériel du 4 novembre, paru au Journal Officiel du 7 novembre, la commune de Marpent a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des inondations et coulées de boues.

Le dossier déposé était largement étayé par les données de notre station météo locale, gérée par l'association ICE.

Les personnes sinistrées disposaient d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté pour se rapprocher de leur compagnie d'assurance.

Information parue dans la presse locale et sur notre site internet.

#### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014**

La cérémonie du centenaire de la Grande Guerre a réuni les anciens combattants des ACPG-CATM-TOE, les enfants des écoles accompagnés de leur directeur et de leurs parents, l'harmonie communale, les élus, les représentants des sapeurs-pompiers (lieutenant Crignon et M.Millet), des personnalités marpentoises et plusieurs représentants des associations : Joueurs de cartes, le moulin d'antan et ses meuniers, Comité des anciens, Joie de la famille, les Archers, les cyclos randonneurs, MSL, le Football club, les Amis du moulin.

Le maire a énuméré les noms des 36 soldats du 145<sup>e</sup> régiment de Maubeuge tués sur le territoire de Marpent, des 26 soldats britanniques retenus prisonniers par les Allemands dans les locaux de Baume-Marpent et morts de la grippe espagnole, des 48 soldats marpentois tués sur le champ de bataille (Marne, Verdun etc..) et des 16 civils marpentois décédés en déportation à Moeuvres.

# SAINT-ELOI DU PERSONNEL COMMUNAL

Le maire, entouré d'une partie des adjoints et conseillers, a rappelé que la commune employait 38 agents dont 11 en contrat d'insertion et un en contrat d'apprentissage.

Il a ensuite brossé les grands moments de l'année 2014 comme la dématérialisation des actes administratifs, l'effort déployé sur le fleurissement et félicité l'ensemble du personnel pour son implication dans la mise en oeuvre des nouvelles activités péri- scolaires dont les incidences sur l'organisation du travail n'est pas négligeable.

Pour 2015, le maire a esquissé les principaux enjeux tels que la réussite du recensement de la population, l'achèvement de la numérisation du cimetière, la validation du Plan de Maîtrise Sanitaire et la mise en place d'un accueil de loisirs péri-scolaire

Il a enfin souligné l'effort des agents pour s'engager dans des modules de formation, l'équivalent d'une trentaine de jours pour l'ensemble du personnel, et félicité Loic Marlot et Vanessa Decock pour leur implication dans l'animation de l'Amicale du personnel communal.

# Vie du village

### **SAINT- NICOLAS**

La venue de Saint-Nicolas n'était pas prévue mais il a trouvé le temps de passer par Marpent.

Accueilli par le directeur d'école, M Painchart et l'adjointe aux écoles Monique Nicole, Saint-Nicolas, accompagné de Messieurs Malingue et Bettens, a rendu visite aux enfants de l'école maternelle auxquels il a distribué des friandises.

A la cantine les enfants ne parlaient que de cela.



#### **FETES DE FIN D'ANNEE**

Les enfants de la maternelle ont pu assister au spectacle de la compagnie Pois de senteur, « le nez rouge », avant de recevoir, des mains du Père Noël, comme tous les enfants du groupe scolaire, sa silhouette en chocolat et une coquille.

Les 200 élèves de l'école Fostier sont allés au cinéma Le Régent de Jeumont voir le film d'animation «Paddington », adaptation des aventures de l'Ours Paddington, écrites par l'auteur anglais Michael Bond.





Père Noel

Spectacle maternelle

#### **ACTIVITES PERI SCOLAIRES**

Suite à la mise en place des nouvelles activités péri- scolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité a rencontré par deux fois la CAF et a fait le nécessaire pour que ces activités bénéficient de la subvention CAF dans la limite de trois heures hebdomadaires.

Elle a parallèlement déposé le dossier pour que la garderie soit transformée en accueil péri- scolaire, également éligible aux subventions CAF.

Enfin, la municipalité a confié à l'école d'assistantes sociales de Maubeuge une mission d'évaluation des activités péri- scolaires.

#### **ACTIVITES PERI-SCOLAIRES**

Les élèves de l'école d'assistantes sociales remercient les enseignants, les parents, les intervenants et les élus pour leur accueil lors de l'enquête sur les NAP

# Vie du village

### L'OISEAU-LYRE

Le conseil de gestion de la médiathèque « L'Oiseau-Lyre « s'est réuni le samedi 22 novembre 2014 en présence de lecteurs (Annick Casset, Lucia Cartiaux, Joël Vanwar-reghem, Philippe Fostier) d'élus (Yvette Cypryszak, Alda Delplanche, Monique Nicol et Jean-Marie Allain) et des agents communaux en charge de cet équipement (Françoise Moriamé et Loïc Marlot).

109 lecteurs inscrits ont réalisé, de janvier à novembre, 452 emprunts d'ouvrages Si vous êtes disponible et que vous aimez les livres, nous serions heureux de vous compter parmi les bénévoles pour tenir une permanence au jour et heure de votre choix.

Prendre contact avec la mairie.

### **VISITE AUX ANCIENS**

A l'approche de Noël, le maire, accompagné des responsables de la brigade vermeil, Monique Nicol et Alda Delplanche, est allé remettre un cadeau aux résidents de la Maison de retraite SAMARA ainsi qu'aux anciens marpentois de Schweitzer.

Les personnes étaient visiblement satisfaites de leur coffret d'eau de Cologne mais aussi d'avoir pu échanger sur les animations et la vie communale.

Le doyen des marpentois, Raymond Deli-

re, 101 ans, et résidant à Schweitzer, a gentiment accepté de se faire photographier avec ses visiteuses... après pris la précaution de mettre ses lunettes!







#### La vie associative

### **ATHLETISME**

ESA 59, dont MSL fait partie intégrante, a participé aux championnats de France des moins de 23 ans à Niort.

Le club se classe 6<sup>e</sup>, ce qui représente une très belle performance, avec des classements très près du podium pour le perchiste Quentin Planchon (4m 20) et sur le coureur

Thomas Gibon (1500m en 4'22").

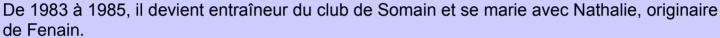
# PORTRAIT D'UN BENEVOLE

Avant de devenir marpentois, Frédéric Broutin est un enfant du pays minier. La famille habite Somain (où il nait le 5 mai 1962), puis Aniche, Douai...

A dix ans, il rejoint le club d'athlétisme de Somain, créé par Michel Bernard, grand coureur du 1500 mètres, trois fois finaliste olympique en 1960 et 1964 et né à Sepmeries, dans l'avesnois.

Frédéric, lui, préfère le 400 mètres et gardera durant quatre ans (79 à 82) le titre de recordman ré-

gional du 400 mètres haies avec 56 secondes 41 centièmes.



Puis, son travail de surveillant pénitentiaire le mène à Fresnes mais il continue à pratiquer l'athlétisme au club de Somain avec lequel il termine en 1988 7° au championnat de France. La construction du centre pénitentiaire de Maubeuge permet au couple de revenir dans le Nord. La famille loue à Marpent avant d'acheter en 1996 à la cité des cheminots, tout près du nouveau stade de football, ceinturé par une piste (non homologuée certes) mais en cendrée.

Au même moment, l'adjoint aux sports Bernard Vitrant a créé l'association Marpent Sport Loisirs , qui organise de l'accueil de loisirs et tente de développer le volley - ball avec Loïc Marlot et une section d'athlétisme.

Difficile pour Frédéric de regarder les enfants courir sans aller proposer ses services à Bernard Vitrant auquel il succède l'année suivante.

MSL devient alors un club d'athlétisme que la famille Broutin porte depuis à bouts de bras, aidée de Michel Woué, trésorier, et dont le fils Benjamin fréquente également le club.

Quant aux enfants Broutin, Aurélie, marcheuse, est secrétaire du club, Florian a été plusieurs fois champion régional de marteau et au disque, et Ophélie, également athlète du marteau et du disque.

Soucieux alors de réduire ses frais de fonctionnement, le club crée l'Union de la Sambre avec Feignies et Ferrière-la-Grande, et , à la disparition de l'Union, devient durant trois ans une section de Feignies athlétisme club avant la création, en 2007, d'ESA 59 qui regroupe les clubs de Marpent, Maubeuge, Ferrière-la-Grande et Wignehies, auxquels viendront s'adjoindre ceux de Fourmies (en 2009) et de Feignies (en 2011).

Expérience unique dans notre arrondissement, ESA 59 est classée en Nationale 2 B (équivalent d'une Nationale 3), regroupe tous les clubs d'athlétisme de l'Avesnois et compte aujourd'hui 600 adhérents.

Chaque année, dans le cadre du centre aéré, Frédéric mobilise son association pour faire découvrir, le temps d'une journée, l'athlétisme aux enfants.

52 ans, 42 ans d'athlétisme, 30 années d'encadrement bénévole...

Ce n'est pas un parcours en demi-teinte mais un vrai parcours de coureur de fond qui mérite notre soutien et notre reconnaissance.



#### **SAINTE CECILE**

L'harmonie a fêté la traditionnelle fête de la Sainte Cécile.

La journée a commencé par un concert en l'église Saint Martin, suivie de la cérémonie de remise des diplômes dans la salle d'honneur de la mairie.

Le repas a réuni l'ensemble des musiciens auxquels s'était jointe une délégation municipale composée de Mme Jacqueline Loire et Mme Alda Delplanche et de leur conjoint.

### **JOIE DE LA FAMILLE**

A l'approche de Noël, c'est fort opportunément que le Joie de la Famille, comme chaque année, a organisé sa bourse aux Vêtements d'hiver et de jouets, dans la salle des fêtes.

Le public est venu nombreux, de quoi conforter l'enthousiasme de l'équipe de bénévoles et de leur présidente, Madame Stéphanie Mouchart.



### **ASSEMBLEE DES CYCLOS RANDONNEURS**

Le Président Michel Delmotte, après avoir rappelé les quelques règles de sécurité, a présenté la liste des sorties et rappelé que l'esprit du club au-delà du vélo, était aussi de favoriser les échanges entre les membres.

Martine Salaets, secrétaire, a expliqué la procédure d'inscription et d'assurance tandis qu'Agnès Delmotte, trésorière, présentait les comptes de l'année, complétés par la liste des sponsors énumérée par Miguel Beauvois.

Le maire, accompagné de Bruno Legros, s'est félicité de la présence de la quasitotalité des adhérents pour cette assemblée générale et remercié le club pour sa présence régulière aux manifestations locales.

Les cyclos Randonneurs Marpentois font une marche tous les dimanches matin à 9h00 cela jusqu'au dimanche 22 février 2015. Départ du Club

# **RESPONSABILITE CIVILE DES BENEVOLES**

La Fondation du bénévolat a souscrit auprès de Groupama un contrat couvrant la responsabilité personnelle des bénévoles et leur permettant d'accomplir leur mission en toute sécurité.

Pour en bénéficier, il suffit de répondre aux critères contenus dans l'Instruction ministérielle de 2006 du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, à savoir :

«Sont pris en compte les bénévoles dirigeants élus de droit, les animateurs et les animatrices bénévoles (assistants, organisateurs, accompagnateurs, entraîneurs, formateurs, etc.). Sont écartés du dispositif les « simples adhérents » qui cotisent et participent occasionnellement aux activités associatives mais qui n'ont aucune responsabilité »,

En allant sur le site de la Fondation <u>www.fondation-benevolat.fr</u> les responsables associatifs peuvent inscrire directement leur association afin que leurs bénévoles bénéficient notamment de la couverture gratuite de leur responsabilité civile. Un dispositif simple et fonctionnel qui permet de couvrir plus de 200 000 bénévoles.

# HOMMAGE A CHARLES JOGUET, ANCIEN POILU ET POETE.

Si les anciens marpentois se souviennent de Charles JOGUET, qui tenait une entreprise de peinture rue de la République, peu connaissaient l'histoire de cet ancien poilu, re-

venu du « Chemin des Dames », et personne ne savait de surcroît qu'il avait écrit des poèmes sur ce qu'il a vécu dans les tranchées.

Il a fallu une rencontre fortuite au début des années quatre-vingt entre Jean JAROSZ, maire de Feignies de l'époque, et Charles JOGUET, pensionnaire de la Maison de retraite de cette ville, pour que les poèmes de Charles JOGUET trouvent une oreille attentive, celle d'un maire qui émouvra l'assemblée départementale 18 décembre 2013, en lisant un poème de Charles JOGUET écrit le 16 avril 1917, le jour de ses 21 ans.



A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, Jean JAROSZ, conseiller général, ancien député et maire honoraire de Feignies, a sollicité la coopération du maire de Marpent pour retrouver la sépulture du poilu dans le cimetière de ladite commune. Jean JAROSZ, accompagné du maire de Marpent et d'une délégation d'anciens combattants de Feignies, a souhaité, à l'occasion des évènements commémoratifs, déposer une gerbe sur la tombe de Charles JOGUET.

Avoir vingt et un ans, sur le Chemin des Dames, A Craonne, au printemps que c'est dur en son âme! Il ne faut y penser car un nouvel assaut Se prépare déjà pour vaincre le plateau. La veille, les combats, jusqu'à la nuit tombée, N'ont pas percé le front d'une ligne avancée. Le capitaine crie : « baïonnette au canon! En avant les enfants, allez-y, tenez-bon! ... ». On hésite un instant car les obus font rage Alors que l'on s'élance avec son seul courage. Les grenadiers, d'abord, munis de leurs engins, Arrivent à l'endroit qui touche le fortin. Nous les suivons de près dans la même galère Sans voir que la fumée, partout, voile la terre. Tout cela est si prompt, malgré l'adversité, Que l'ennemi recule, hésitant, étonné. Mais devinant l'assaut, malgré notre tactique, Il se reprend bientôt et aussitôt réplique. Il ne se résout pas à perdre du terrain ; En contre – attaque, il part sans attendre demain. On défend âprement le moindre monticule, Pas à pas, rage au cœur! ... mais voilà qu'on recule! ... « Tenez, tenez, tenez! ... » crie pourtant le piston. Mais l'enfer est sur nous qui s'abat sans façon. Dans le déchirement de ces heures meurtries, Jusqu'à notre tranchée, il faut qu'on se replie...

Une étrange lueur traverse l'horizon... Une funeste bise effleure tous nos fronts... La nuit va sur sa fin : bientôt le jour va naître. Les arbres, bras en l'air, laissent tout apparaître Exposant aux regards le bien triste tableau De ceux qui sont tombés, étendus sans tombeau. Ô Craonne martyr, ô toi charnier sinistre, Du versant du plateau, ici l'on enregistre, Sombre panorama, tous ces combats sanglants Où par milliers, hélas! ont péri tes enfants! ... Ah! je voudrais les voir ceux qui vantent la guerre Face à ces cœurs blessés qui s'enflammaient naguère! Ah! je voudrais les voir à l'heure où les corbeaux Crèvent les yeux du bec, mettant tout en lambeaux! Ah! je voudrais les voir prêcher leurs théories Devant ces bras ballants, devant ces mains meurtries. Là où la Mort ravit ces hommes de vingt ans, Là où la peine luit plus loin qu'au firmament!... La Paix a plus de prix que ces maudits présages Et le monde vaut mieux que cette dure image! Alors, vite en besogne avant que de trop tard, Et que les mains, partout, se joignent sans retard, Pour la fin de la peur à nos jeunes années, Pour le goût retrouvé de belles fiancées, Pour le jour reconquis sur tous les désespoirs !... Mon Dieu, c'est beau la vie : donnez-nous en l'espoir!...

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARPENT DU MARDI 25 NOMBRE 2014

# COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERT DES CHARGES DE L'AG-GLOMERATION

Le conseil désigne l'adjoint aux finances M Christian Lavielle comme délégué titulaire et M. Jean-Marie Allain comme suppléant.

# **LOYER D'UN LOCAL COMMERCIAL**

Le local commercial situé au 52, rue de la place sera prochainement occupé par une prothésiste ongulaire.

Le maire rappelle qu'il convient d'accompagner les initiatives de jeunes qui décident de créer leur entreprise et de redynamiser le centre-bourg.

Compte-tenu de ce contexte, le conseil décide d'abroger la délibération du 22 octobre 2013 et de baisser le loyer à 200 € afin de ne pas créer de distorsion avec le loyer de 200 € pratiqué au rez-de-chaussée de la mairie (charges comprises).

#### SAINT -ELOI DU PERSONNEL COMMUNAL

Mme Nicol propose de renouveler l'opération « chèques cahdoc » pour la Saint-Eloi. Le maire suggère, comme les années précédentes, que l'ensemble du personnel, y compris les emplois d'insertion et Mme Chemaki, mise à disposition par le Conseil Général pour les permanences hebdomadaires, bénéficie de ce chèque.

Le conseil valide ces propositions et vote l'achat de trente-neuf chèques « Cahdoc » de trente euros pour la Saint-Eloi.

# **SUBVENTION COLLEGE DE GAULLE**

Le conseil répond favorablement à la demande des enseignants du collège Charles de Gaulle pour participer à hauteur de 550 € au séjour « ski » de onze jeunes marpentois.

# **VENTE DE PARCELLES**

Le conseil mandate le maire pour signer trois compromis de vente au « Pré fleuri » sur la base du prix défini par le conseil municipal et un quatrième compromis pour la parcelle située impasse V Hugo , pour un montant de 12 000 euros.

Le maire rappelle que les Domaines avaient estimé cette parcelle à 25 000 euros mais qu'une collectivité peut vendre en-dessous de l'estimation des domaines lorsque la cession est justifiée par des motifs d'intérêt général.

En l'occurrence, cette parcelle de 489 m2 a été mise en vente au prix des domaines en 2012 mais, compte-tenu de sa situation (nombreux vis-à-vis) n'a intéressé aucun acheteur. La commune a donc progressivement diminué son prix pour éviter d'avoir à entretenir ce terrain et pouvoir percevoir les impôts correspondants.

# **MODIFICATION BUDGETAIRE**

Modification d'ordre budgétaire consistant à procéder à des transferts de certaines lignes budgétaires excédentaires sur les postes « locations mobilières » et « charges de personnel ».

Le conseil vote ces modifications d'ordre budgétaire.

### **ACQUISITIONS FONCIERES**

Le conseil donne son accord pour reprendre à titre gracieux plusieurs parcelles rue Delbreil afin de procéder à un élargissement de la voirie.

#### Vie du conseil

#### RECENSEMENT

Le conseil vote la création de six postes d'agents recenseurs pour le recensement de 2015 et adopte les modalités de rémunération proposées par le collège d'adjoints.

Le maire précise que les vacations versées à ces agents seront entièrement couvertes par la dotation de l'Etat dans le cadre du recensement.

### **SUBVENTION PARLEMENTAIRE**

Quatre sénateurs (M Legendre, M Vandierendonck, Mme Bataille et Mme Blandin) ont répondu favorablement à notre demande de subvention pour le moulin farine.

Le conseil mandate le maire pour solliciter officiellement Mme Blandin puisque seule cette dernière pouvait s'engager à hauteur de la somme demandée, soit 5000 €.

#### **CONVENTION GRDF**

Le conseil autorise le maire à signer la convention autorisant le distributeur de gaz à rechercher les points les plus opportuns pour poser et héberger, en contre partie d'une indemnité, les concentrateurs, indispensables à la collecte des informations dans le cadre des futurs compteurs gaz.

#### TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PERI-SCOLAIRES

M Leblanc, adjoint à l'accueil de loisirs, explique que la CAF peut subventionner l'actuelle garderie du matin et du soir à condition de la déclarer en « accueil de loisirs périscolaire » à partir de 2015, ce qui nécessite de présenter un projet pédagogique et de pratiquer des tarifs différenciés.

Les tarifs votés par le conseil sont donc de 0,50 €, de 0,40 € et de 0,30 € selon les coefficients CAF, avec une majoration de 50 % pour les extérieurs.

#### RECRUTEMENTS TEMPORAIRES

Le conseil donne pouvoir au maire pour recruter des auxiliaires en cas d'arrêt maladie d'un agent.

# RENCONTRE MARPENT-IWUY

Des délégations d'élus des deux communes se sont rencontrées en mairie d'IWUY, sous la présidence de Daniel Poteau, maire de la commune.

La délégation marpentoise comprenait le maire, Mme Jacqueline Loire, Mme Karine Vilbbas et Christian Lavielle.

Une vieille amitié entre deux élues (Karine Vilbbas et Emilie Dupuis) explique cette rencontre dont le but est de nouer un partenariat, voire un jumelage entre nos deux communes, relativement proches l'une de l'autre et de taille semblable.

Une rencontre est prévue au printemps à Marpent.



Réfection cheminée salle des fêtes





TOUSSAINT



Tous nos remerciements à Monsieur Gilles FLAMANT pour les photos de l'harmonie communale.



Démolition, 60 rue de la République



COLIS DES ANCIENS

Prochain bulletin: début mars 2015